

# SUIVI DE LA COLONISATION DU BASSIN DU LOIRET PAR L'ANGUILLE

La CLE a donné un avis favorable à la mise en place d'une étude portée par l'Etablissement public Loire visant à étudier la colonisation du bassin du Loiret par l'anguille.



**Cette opération, qui sera menée au cours de l'été, doit permettre :**

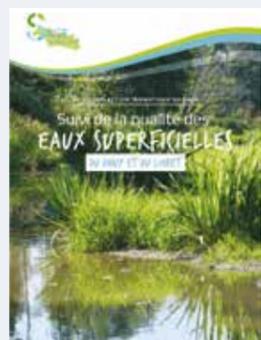
- d'améliorer les connaissances sur le bassin du Loiret
- d'analyser les facteurs influençant la répartition de l'anguille et d'évaluer l'effet des aménagements hydrauliques sur la dispersion de cette espèce
- de définir les sites pouvant bénéficier d'opérations de restauration de la continuité écologique dans le cadre du futur contrat territorial 2023-2025
- de servir de base à l'évaluation des gains post-restauration de la continuité écologique
- de contribuer aux objectifs du SAGE et du PLAGEPOMI.

Retrouvez tous les résultats de ce suivi dans le prochain numéro de la collection thématique du SAGE !

Dernière parution du SAGE

N°5 de la collection thématique du SAGE : Suivi de la qualité des eaux superficielles du Dhuy et du Loiret

Consultable en ligne sur [www.sage-val-dhuy-loiret.fr](http://www.sage-val-dhuy-loiret.fr)



CONTACT SAGE

> SOPHIE DERUYVER

Tél : 06 30 38 59 43  
Mail : [contact@sage-val-dhuy-loiret.fr](mailto:contact@sage-val-dhuy-loiret.fr)

© SMBL, EP Loire / Création et réalisation : URMIF

## La CLE est en deuil

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le 27 avril 2022, le décès de M. Régis REGUIGNE, ancien adjoint au maire d'Olivet, conseiller régional et initiateur du projet de l'itinéraire cyclable « La Loire à vélo ». Il a présidé la Commission locale de l'eau de 2001 à 2008. Il était fortement impliqué dans le lancement et la mise en place des premières étapes du SAGE Val Dhuy Loiret, notamment au travers des négociations avec les différents partenaires et co-financeurs. Tout au long de ces années, il avait, par son action, démontré l'intérêt qu'il portait à la protection de cette richesse naturelle qu'est l'eau avec la nécessité de prendre des mesures adaptées au territoire spécifique de la rivière Loiret.

Juillet 2022 / Publication de la Commission Locale de l'Eau



Structure porteuse du SAGE



Édité grâce au soutien financier de



et des EPCI du SAGE

# L'ÉCHO DU VAL

Lettre d'information N°5 - Juillet 2022

de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Val Dhuy Loiret

## La Convention des Assises de la rivière Loiret acte un nouveau jalon POUR L'AVENIR DE LA RIVIÈRE

Les Assises DE LA Rivière Loiret

Le 13 mai 2022 s'est tenue la Convention des Assises de la rivière Loiret, à l'initiative du Président de la Commission locale de l'eau du SAGE Val Dhuy Loiret, Matthieu Schlesinger (maire d'Olivet). L'événement qui a rassemblé l'ensemble des acteurs concernés par le Loiret (élus, usagers, services de l'État) a permis de clôturer ces Assises et de créer une dynamique pour l'avenir à partir d'une priorisation de l'action.

### Une convention qui rassemble...

La Convention s'est ouverte sur la proposition d'une synthèse exprimant les positions des membres de la CLE sur les orientations données par les Assises. Élaboré au regard des principaux enjeux et des spécificités du fonctionnement du Loiret, ce document a été entériné

à l'unanimité des membres présents. Cette étape majeure permet de clôturer la démarche en clarifiant les points qui font consensus, les questionnements et les éléments de divergence. Ces deux derniers s'expriment principalement sur les solutions de restauration des berges et d'hydromorphologie à mobiliser, en raison du fonctionnement particulier du Loiret en lien avec le système karstique qui l'alimente.

### ... et ouvre des perspectives sur l'avenir avec pragmatisme

Interventions d'experts, témoignages de retours d'expérience et convictions sont venus nourrir d'intenses échanges sur le fonctionnement du Loiret et la pertinence des aménagements à envisager. C'est précisément le fonctionnement atypique du Loiret qui a amené à adopter collectivement deux décisions majeures : en premier lieu, le choix de se concentrer sur le tronçon amont du Loiret (Parc floral),

avec en particulier la grille du parc et la renaturation des berges sur le domaine public ; en second lieu, la décision d'initier une double démarche d'expérimentation, avec l'objectif d'avancer sur une restauration paysagère et écologique susceptible d'apporter des gains significatifs en termes de biodiversité et de fonctionnement hydraulique, tout en intégrant une multiplicité de contraintes et incertitudes (alimentation du Loiret par les résurgences, continuités sur la rivière, maîtrise du risque d'inondation...). « Double » signifie de conduire l'expérimentation en englobant aussi bien la démarche de conception des aménagements, que le suivi dans le temps des effets obtenus. Une démarche apprenante et progressive, pour avancer de façon pragmatique. Ces actions pourraient être inscrites dans le cadre du contrat territorial Val Dhuy Loiret, ouvrant ainsi la voie à de possibles financements.



# Contrat territorial 2016-2020 : L'HEURE DU BILAN !

Après cinq années d'actions sur les milieux aquatiques, le Syndicat Mixte du Bassin du Loiret (SMBL) a dressé le bilan de la procédure. Celui-ci a permis d'apprécier les résultats mais aussi de formuler des pistes d'amélioration pour le Contrat Territorial 2023-2025 en cours d'élaboration.

## Les principaux résultats

### Restauration de la continuité écologique

- 9 démantèlements d'ouvrages hydrauliques
- 3 suppressions de passages busés
- > **réouverture de 94 % du linéaire du Dhuy** permettant la libre circulation des poissons et des sédiments

### Entretien et restauration de la ripisylve

- L'abattage des arbres morts, malades, penchés permet de rajeunir et de diversifier la végétation et de consolider les rives
- > **plus de 86 km de berges ont été restaurés**

### Restauration morphologique des cours d'eau

- Création de banquettes par recharge granulométrique (recouvertes ou non de terres végétales) sur un **linéaire cumulé de 2 736 m**.
- Ce rétrécissement du lit mineur permet d'augmenter la lame d'eau et de diversifier les écoulements pour une meilleure qualité de l'eau. Les habitats pour la faune aquatique sont également favorisés.

### Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

- > arrachage mécanique et manuel de l'Hydrocotyle fausse renoncule sur le Dhuy sur un **linéaire de 13 km**. **Plus d'une tonne arrachée en 2016**.
- > faucardage annuel par l'Association Syndicale de la Rivière Loiret (ASRL) et la ville d'Olivet pour gérer le développement de l'Egérie dense et de l'Elodée de Nutall sur l'ensemble du Loiret. **Jusqu'à 185 tonnes faucardées en 2017**.

### RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Exemple du démantèlement du clapet de Vienne-en-Val en 2018 avant et après travaux



Sur 5 ans, un peu plus de 1,4 millions d'euros ont été investis sur le territoire par les différents partenaires financiers du projet : Agence de l'eau Loire-Bretagne, Région Centre-Val de Loire, Département du Loiret et SMBL.

### LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Arrachage de l'Hydrocotyle fausse renoncule sur le Dhuy



### LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Faucardage de l'Egérie dense sur le Loiret



### RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DU COURS D'EAU

Mise en place de banquettes sur le site des Hatiers en 2020 et résultats en 2022



### RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DU COURS D'EAU

Mise en place de banquettes sur le site de Vienne-en-Val en 2020 et résultats en 2021

